Paris l'Hôpital
Saône-et-Loire

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES de PARIS L'HOPITAL

N° 19 *JUIN 2015*

Cette nouvelle parution a pris du retard car nous étions en attente d'informations à vous communiquer, notamment concernant les activités périscolaires.

Les finances *:*

Compte administratif et compte de gestion 2014 :

Section de fonctionnement		***Section d'investissement***	
Dépenses	*- 151 622,33 €*	*Dépenses*	*- 35 192,13 €*
Recettes	*192 242,97 €*	*Recettes*	*64 776,31 €*
Total	*40 620,64 €*	*Total*	*29 584,18 €*
Report 2013	*16 743,99 €*	*Report 2013*	*- 39 817,31 €*
Total	***57 364,63 €***	*Total*	*- 10 233,13 €*
		Reste à réaliser	*- 12 940,00 € (dépenses)*
		Total	***- 23 173,13 €***

Affectation du résultat Budget 2015	
Report à nouveau excédentaire section fonctionnement	*34 191,50 €*
Report à nouveau déficitaire section investissement	*10 233,13 €*
Excédent de fonctionnement (reversé en investissement)	***23 173,13 €***

Le Conseil Municipal a décidé cette année encore de ne pas augmenter les 3 taxes directes locales, qui sont pour rappel :

** Taxe d'habitation : 9.82 %*
** Taxe foncière (bâti) : 14.67 %*
** Taxe foncière (non bâti) : 29.32 %*

Le produit fiscal de ces taxes s'élève à 90.551 €

Point sur les travaux:

A la demande de la commune, suite à de nombreuses fuites d'eau, la Communauté d'Agglomération a fait procéder au renouvellement de la conduite d'eau potable Rue et Impasse de la Terrasse.

L'extension de la buvette sur l'aire de jeux a débuté début mai, Nicolas Jacqueson s'est chargé de la tranchée, de nombreux bénévoles ont participé au coulage de la dalle. Les travaux se poursuivent : les employés municipaux de Dezize et Paris l'Hôpital ont monté les moellons. A l'heure où nous écrivons, les travaux de charpente sont en cours. Grâce à toutes ces bonnes volontés, cette réalisation peut se faire à moindre coût (- de 2500 €).
Un grand merci à tous et en particulier à Patrick RICHER, qui s'investit énormément et sans qui le local n'aurait pu voir le jour.

Nous sommes dans l'attente du démarrage des travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour RD 133/RD 225 (pris en charge par la DRI). Par contre le coût de la création du cheminement piéton que nous avons demandé, afin de compléter celui existant, est pris sur le budget et s'élève à 15.800 € (subventionné à 40 %).

Dans le cadre du dispositif « Voisins Vigilants » auquel la commune adhère depuis ce début d'année en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, 4 panneaux ont été implantés à chacune des entrées du village (coût : 557 €).
Le principe de la « participation citoyenne » consiste à organiser dans différents secteurs de la commune une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance.
Cinq référents volontaires ont été désignés pour Paris l'Hôpital, ils doivent se faire connaître dans leur quartier. Lorsqu'un habitant constate un fait inhabituel ou suspect il en informe ce référent qui fait remonter l'information à la gendarmerie avec laquelle il est en relation.
Si vous ne connaissez pas votre référent de quartier merci de vous adresser à la Mairie.

Activités périscolaires
(4 jours par semaine de 15 h 45 à 17 H)

Pour rappel : le mercredi midi pas de *cantine mais une garderie de 11 h30 à 12 h 45 et pour les parents qui le souhaitent une desserte a été mise en place pour emmener les enfants sur le site d'Aubigny la Ronce jusqu'à 18 h 30.*

Les activités périscolaires proposées depuis la rentrée se sont déroulées dans de bonnes conditions. Avec l'aide de la commune de Dezize et en particulier de sa secrétaire de Mairie, nous avons pu lancer en début d'année le défi « Recylum ».
Le défi en quelques mots : les écoles primaires de France se mobilisent pour sensibiliser leur entourage à l'importance du recyclage des lampes et à la préservation des ressources naturelles pour permettre de soutenir des projets d'électrification d'écoles au bout du monde en partenariat avec l'ONG « Electriciens sans frontières » (Bénin, Togo, Burkina Faso….)
Mme Contat-Grangé de Dezize qui anime un atelier chaque semaine a fait confectionner et décorer, un grand sac en toile de jute aux enfants afin de récupérer toutes les ampoules usagers.

A ce propos vous pouvez les déposer jusqu'au 30 juin au centre multi-accueil, le lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 15 h 30 et 18 h 30. Nathalie est là pour vous accueillir. Encourageons nos enfants dans cette démarche.
Le défi a pris fin le 15 mai et a été présenté le 5 juin à Monchanin lors d'un forum départemental.

Dès la rentrée 2015, la société Métronome Académie de Couches dispensera des cours de fabrication d'instruments et de pratique musicale (aucune participation ne sera demandée).
Il s'agira d'une activité hebdomadaire, le mardi de 16 h à 17 h 15.
Une notice sera prochainement transmise aux parents afin qu'ils puissent inscrire leurs enfants, soit auprès de Nathalie Folleat, soit en Mairie.

***Rubrique vivre ensemble**:*

Benne à déchets verts : depuis sa mise en place plusieurs incivilités ont été constatées (dépôts de sacs plastique, de plaques de polystyrène…) Restons vigilants si vous voulons la conserver !
Toute personne surprise en infraction est passible d'une forte amende.

Petit rappel : si vous désirez acquérir un composteur, merci de vous adresser à la référente : Mme Madeleine Bidault (guide composteur auprès du Sirtom de Chagny) – Tél. 03.85.91.19.94.

Brûlage des déchets verts à l'air libre : Il est interdit par arrêté préfectoral et pas toujours respecté, merci de respecter les consignes.

Containers verre papiers : Là aussi aucun respect pour l'environnement malgré les consignes affichées. C'est désespérant !

Nos amis les chiens : ne les laissez pas divaguer, faire leurs besoins dans les rues (prévoir un petit sac) et surtout aboyer, pensez à vos voisins !

Fonctionnement de tondeuses, tronçonneuses matériels bruyants

Les jours ouvrables de: 8H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H30
Les samedis de: 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
Les dimanches et jours fériés de: 9H00 à 12H00 uniquement

Horaires d'ouverture de la garderie:

Matin: de 7H30 à 8H30
Soir: NAP de 15H45 à 17H00
suivie de la garderie: de 17H00 à 18H30

Tarif matin et NAP: 1,10 € le soir : 1,65 € (ticket à retirer en Mairie)

Cantine : 3.80 € le repas (tickets vendus par 10 en Mairie)

Le Club des Ainés *se réunira désormais en juillet et août (pas de fermeture estivale), toujours le 1er jeudi du mois à partir de 14 h à la Salle des Fêtes.*

Etat Civil 2014 :

Naissances :

**Amaury Fribourg le 19 avril*
** William Mongaillard le 5 mai*
**Clara Gremeret le 9 juin*
** Léandre Roulendes le11 juillet*
** Lana Vieira le 17 août*
** Cléa Haselbauer le 30 août*

Mariage : Bollet Jean-Luc et Berthod Caroline le 26 juillet

Décès : Eric Dobbelmann le 30 juillet

Tarifs de la salle des fêtes: *Pour vos locations s'adresser à la Mairie*

Locataires extérieurs: 180 euros les 2 jours
Locataires de la commune: 140 euros les 2 jours
Apéritif: (90 euros)
Supplément ménage éventuel : 60 euros
Charges hivernales du 1er octobre au 30 avril : 70 euros
Charges estivales du 1er mai au 30 septembre: 50 euros

Horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste : *Tél. 03.85.91.15.14.*

Lundi *de: 8H30 à 12H00 et de 13H30 à* 17H00 (arrêt de l'activité comptable de la *poste à 11H30 et 16H30).*
Mardi *de: 13H30 à 18H00 (arrêt de l'activité comptable de la poste à 16H30).*
Jeudi *de: 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 15H00 (arrêt de l'activité comptable à 11H30 et 14H45).*
Vendredi *de: 8H30 à 12H00 (arrêt de l'activité comptable et de la poste 11H30.*

Permanence de Madame le Maire : Mardi de 14 à 17 h et jeudi de 9 h à 11 h ou sur rendez-vous
Tél. Mme Mitanchey : 03.85.91.13.14.

A vos agendas : lundi 13 juillet repas champêtre suivi du feu d'artifice, bientôt tous les détails dans vos boites à lettres.

Vous pouvez consulter les informations de notre commune sur le site web:
parislhopital.fr